

Monsieur le directeur académique,
Mesdames et messieurs membres de la CAPD,

Aujourd'hui, 8 mars 2021, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, les femmes se mobilisent partout dans le monde pour faire progresser leurs droits et les rendre effectifs. Le SNUipp-FSU 93 est partie prenante de toutes les mobilisations qui permettront une amélioration de notre situation. Majoritaires dans les métiers à forte utilité sociale comme les enseignantes, les femmes ont été en première ligne de cette crise : leurs rôle, travail et missions ont été essentiels à la continuité des services publics et, au-delà, au fonctionnement de la société. Elles ont parfois payé de leur santé et ont durement souffert du confinement. La reconnaissance de leur engagement ne s'est pourtant pas traduite dans les actes : quasi aucune revalorisation financière, ni d'améliorations de leurs perspectives de carrière ni de leurs conditions de travail.

Alors qu'elles sont aussi majoritaires dans les métiers précaires comme c'est le cas pour les AESH, sur des temps partiels imposés et sur des emplois faiblement rémunérés ; le risque est fort que le gouvernement leur fasse payer la crise économique qui s'installe dangereusement.

Le 8 mars 2021 s'inscrit donc dans ce contexte difficile :

- Les remerciements ne suffisent pas : nous exigeons des mesures urgentes de revalorisation salariale et de carrière pour toutes les femmes
- Ce n'est pas aux femmes de payer la crise : nous exigeons un plan d'urgence financé par la redistribution et une meilleure répartition des richesses.

Pour le SNUipp et la FSU, les FEMMES sont essentiELLES, l'ÉGALITÉ n'est pas optionNELLE !

Brigade COVID

Depuis la rentrée de septembre le SNUipp-FSU n'a cessé de dénoncer l'impréparation et la non anticipation du ministère pour de nombreux sujets, le dernier exemple en date la gestion du recrutement des brigades COVID. Dès leur arrivée la DSDEN 93 a fait le choix de déplacer des collègues déjà en remplacement depuis plusieurs mois par ces contractuel-les COVID, sans que les écoles, les collègues concerné-es ne soient prévenu-es. Pire encore aucun moment de tuilage n'avait été prévu. Dès le 12 février le SNUipp-FSU 93 vous a alerté M. le directeur académique car les brigades COVID n'avaient aucune nouvelle du renouvellement ou non de leur contrat alors que les mesures sanitaires étaient renforcées et que les collègues en ASA le seraient toujours au mois de mars. Les élèves et les personnels sont donc partis en vacances sans savoir qui serait dans la classe le 1er mars ! Après une semaine, avec un nombre de plus en plus important de congés courts ou longs non remplacés, les brigades COVID sont enfin de nouveau renouvelées à partir du 8 mars mais jusqu'à quelle date ? Etant donné le manque de perspectives d'amélioration de la crise sanitaire, le SNUipp-FSU 93 demande que ces contrats soient prolongés jusqu'au 31 août 2021.

De plus, nous espérons que les contrats reconduits permettront aux personnes d'être réaffectées dans la même classe !

Tout cela n'est que bricolage, le ministre va t-il enfin investir sérieusement pendant cette période qui met à mal les personnels au lieu de faire des économies de plusieurs centaines de millions d'euros. Derrière les "premiers de cordée", tout en bas de la corde, ce sont toujours les plus fragiles qui sont lésés : ce sont les élèves qui méritent de la considération et du respect.

Crise sanitaire

Alors que s'achève la période des vacances scolaires, le ministère fait encore la preuve d'un manque cruel d'anticipation. Annoncés à grands renforts de communication depuis plusieurs jours, les premiers tests salivaires commencent très difficilement à se mettre en place. Si ces tests sont un élément incontournable dans la politique de détection et la gestion des cas de Covid, il n'en reste pas moins qu'une campagne d'ampleur doit se préparer sur et avec le terrain.

Cet épisode illustre, à nouveau, le manque de personnels de soin et de santé au sein des écoles maternelles et élémentaires pourtant révélé au grand jour depuis le début de cette pandémie. Le ministère doit stopper cette fuite en avant et mettre à disposition des écoles les moyens humains nécessaires à la réalisation de ces tests. Il doit revoir urgemment et sérieusement le déploiement des tests pour le rendre efficace, lisible et coordonné. Cette campagne de tests doit permettre de mettre en place une surveillance épidémiologique avec une stratégie de dépistage de masse, entraînant des tests réguliers auprès des élèves comme de l'ensemble des personnels. Elle doit aussi s'accompagner d'autres mesures comme l'amélioration de l'aération des locaux, la fourniture gratuite de masques chirurgicaux aux élèves, l'accès prioritaire à la vaccination pour les personnels ou encore l'allègement des effectifs.

Primes

Le SNUipp-FSU 93 dénonce le fait que les collègues CPC n'aient perçu ni la prime COVID, ni la prime d'équipement. Ces personnels ont été en première ligne lors du déconfinement et gèrent depuis le début de l'année les nombreux signalements de cas de COVID. Il est incompréhensible que les CPC soient exclu-es de la prime d'équipement à l'heure de la généralisation de l'informatisation dans nos pratiques professionnelles d'autant que le protocole sanitaire prévoit toutes les réunions et formations en distanciel,

Mouvement interdépartemental

Les résultats du mouvement interdépartemental sont maintenant connus depuis le 2 mars. 13.46% des collègues de Seine Saint Denis ont obtenu leur mutation soit 317 pour 2355 demandes. Cela est bien loin des attentes des personnels et nombre d'entre eux et elles vont encore devoir être en difficulté pour concilier vie personnelle et vie professionnelle.

Pour la première fois, au moins une collègue ayant eu les 800 points de bonification n'a pas eu sa permutation. Que compte faire le MEN ou la DSDEN pour cette ou ces situations s'il y en a plusieurs concernées ?

D'autres collègues vont formuler des recours pour exposer les difficultés dans lesquelles ils-elles se retrouvent, nous, représentant-es du SNUipp-FSU 93 présenterons et défendrons, lors de la bilatérale, les dossiers pour lesquels nous aurons été mandatés.

Mouvement intradépartemental et postes spécifiques

Le SNUipp-FSU 93 s'inquiète de ne pas voir arriver le calendrier et la circulaire du mouvement intra, de nombreux collègues nous interpellent car ils commencent à y réfléchir. De même la circulaire concernant les postes spécifiques n'est toujours pas disponible et le calendrier non connu. Nous vous demandons, Monsieur le directeur académique, que la saisie n'aie pas lieu pendant les congés scolaires afin que personne ne soit pénalisé.

Publication des circulaires

Le SNUipp-FSU souhaite vous alerter sur la publication des circulaires sur le site de la DSDEN 93. En effet certaines circulaires (congés bonifiés, détachement de catégorie A...) sont uniquement publiées sur le site du rectorat, les collègues ne les trouvent pas et sont obligés de formuler leur demande hors délai au risque de la voir refusée.

Promotions

Cette année, les promotions automatiques ont été actées très tardivement. Du coup les collègues bénéficiant d'ASA et attendant un RDV de carrière pour l'année 2021-2022 reçoivent un message pour un RDV de carrière au printemps 2021. Le SNUipp-FSU 93 demande que ces promotions soient actées le plus tôt possible dans l'année et que les collègues voyant leur RDV avancé d'un an puisse avoir ce RDV le plus tard possible dans l'année scolaire.

Pour les promotions accélérées, les collègues ayant eu connaissance de l'avis DASEN le 14 janvier 2021 ont jusqu'au 14 mars pour faire une saisine de la CAPD. Comment allez-vous faire si des collègues font cette saisine après la CAPD d'aujourd'hui ?

Enfin, cette CAPD se réunit aussi dans un contexte particulier puisque c'est la dernière CAPD avec cet ordre du jour et la gestion collective des collègues pour les promotions.

Le SNUipp-FSU dénonce toujours cette loi de la transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et qui fait disparaître des CAPD.

Par contre comme cela est précisé dans les LDG : les collègues doivent être acteurs des procédures et de leurs démarches. Il va donc falloir que vous monsieur de directeur académique vous leur en donniez les clés.

Les années précédentes le calendrier des CAPD donnait le tempo des opérations collectives maintenant qu'il n'y a plus de CAPD les collègues n'ont plus aucune visibilité sur l'année scolaire.

Pour preuve le nombre des collègues qui nous sollicitent pour savoir quand les réponses pour la liste d'aptitude direction seront apportées, à quand l'examen de l'accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle et les réponses, quand les avis pour les demandes de disponibilité, détachement et temps partiels seront donnés aux collègue....

Aussi, de manière générale, le SNUipp-FSU 93 souhaiterait qu'un calendrier prévisionnel faisant apparaître toutes les démarches et résultats puisse être accessible sur le site de la DSDEN 93.

Nous vous remercions de votre attention.